

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

19.12.13

Dossier complet le

19.12.13

N° d'enregistrement

F08213 P0661

## 1. Intitulé du projet

ZA des Granges

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Pierre HERMAN

RCS / SIRET 240 100 883 000 18

Forme juridique EPCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33° Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	La superficie de la zone sera au total de 89 317m <sup>2</sup> . La surface commercialisée par la suite est estimée à 70 651m <sup>2</sup> . Le PLU ne définit aucun COS.

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

La communauté de communes a pour projet la création d'une zone d'activité économique au lieu-dit les Granges à Meximieux. Cette zone aura pour vocation d'accueillir des activités artisanales, industrielles, tertiaires et commerciales, principalement sur de petites unités (lot moyen de 2 400 m<sup>2</sup> sur la zone voisine de la Bassette). Ce projet s'inscrit dans un environnement déjà principalement dédié à l'économie, à proximité immédiate de la ZI des Verchères, et de la ZA de la Bassette.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer de la surface disponible pour l'implantation d'activité économique. Pour l'heure, il ne reste plus de terrain disponible sur les zones de Meximieux et des alentours. Le nombre de locaux vacants est quasi nul.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- 1) Desserte : création d'une pénétrante issue de la RD 1084. Cette voirie permettra de desservir la rue du Dr Fuvel ainsi qu'une boucle s'appuyant dessus (voir plan du projet).
- 2) Traitements des eaux : le cabinet Ain géotechnique a proposé plusieurs solutions pour le traitement des eaux. L'une s'appuie sur la STEP communale à proximité pour le traitement des eaux. Cette piste est pour le moment privilégiée. Les OAP restreignent la création des bassins, ces derniers devant avoir une profondeur d'un mètre cinquante au maximum.
- 3) L'ensemble des voiries du projet seront longées par une piste cyclable. Cette piste viendra s'accorder sur le réseau déjà existant. A terme, le circuit cyclable devrait permettre de rejoindre à vélo ou à pied la gare de Meximieux située de l'autre côté de la déviation.  
Une bande verte de 15 m de large est prévue parallèlement à la pénétrante depuis le RD 1084, devant donner une ouverte depuis la zone sur la ville de Meximieux.
- 4) Une classification par secteur d'activité est prévue. Les lots seront ensuite découpés à la demande, et leurs surfaces seront comprises entre 1 000 et 5 000 m<sup>2</sup>.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet devrait permettre l'installation, comme sur la zone voisine, de petites structures d'activités économiques (artisans, petits commerces). Les commerces de plus de 200 m<sup>2</sup> (surface de vente) étant interdits par le PLU, la zone ne devrait pas engendrer une forte circulation.

La commercialisation se fera en façade dans un premier temps, puis vers l'arrière de la zone.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique

Etude d'impact : examen au cas par cas

Dossier loi sur l'eau

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Etude d'impact : examen au cas par cas

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Le projet a une surface totale de 89 317 m <sup>2</sup> . Les espaces publics (voiries espaces verts etc.) représentent environ 18 666 m <sup>2</sup> .	Les services des domaines ont estimé la valeur des terrains à 15 € le m <sup>2</sup> le 19 mars 2013.

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieudit les Granges 01800 Meximieux

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 45°899379 " \_\_\_\_\_ Lat. 5°199943 \_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? \_\_\_\_\_

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est actuellement utilisé pour de l'élevage de différentes bêtes (porcins / bovins / équins).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Le PLU a été approuvé par la commune de Meximieux le 23 septembre 2013

Si oui, intitulé et date

d'approbation :

Précisez le ou les

règlements applicables à

la zone du projet

Le PLU classe cette zone en 1Aux. Un règlement s'y réfère, ainsi que des Orientations d'Aménagement Paysagères.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

## 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

**Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :**

Oui Non

**Lequel et à quelle distance ?**

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'infiltration des eaux pluviales pour les sols et les toits. Les autres surfaces seront traitées (envoyés au niveau de la STEP de Meximieux voisine)
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le sol sur le projet est plat. Les travaux de terrassement devraient permettre de récupérer la terre nécessaire aux aménagements paysagers, et une partie devrait être évacuée.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de zone à sensibilité particulière à proximité.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

**Risques et nuisances**

Est-il concerné par des risques naturels ?

La zone est dans un secteur à risque de sismicité modéré.

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

**Commodités de voisinage**

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Ce type de zone n'accueille que peu de poids lourds, et n'engendre par une forte circulation.

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Présence de la STEP à proximité

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Un éclairage public devrait être installé sur la zone.

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

### Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?    
Si oui, dans quel milieu ?

Certaines entreprises peuvent engendrer des rejets d'eaux polluées. Ces entreprises devront alors prévoir de traiter elles-mêmes leurs eaux.

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

### Patrimoine / Cadre de vie / Population

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Cet espace est aujourd'hui peu exploité par l'homme, sa vocation étant principalement de l'élevage. L'accueil d'activité économique devrait augmenter l'influence de l'homme sur le secteur, engendrer de nouveaux flux de circulation. Au niveau paysager, une ouverture (axe principale – 15m de bande verte) est prévue afin de laisser un axe de vue sur les espaces sud de Meximieux.



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Un permis d'aménager a été déposé en 2012 pour l'aménagement d'une rue permettant de desservir un secteur médical, situé à proximité. Ce secteur représente une surface de 9 000 m<sup>2</sup>, et est destiné à l'accueil de petites activités médicales et paramédicales. Actuellement, 4 lots sont constitués, et 3 projets sont en cours.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'urbanisation de la ville de Meximieux. Il engendre une consommation d'espace de près de 9ha . Toutefois, ces terres agricoles ne servent plus qu'occasionnellement, l'agriculteur utilisant ces terres ne faisant plus pâturer qu'un nombre très faible de bêtes (2 bovins, 3 équidés, quelques porcs).

Ces terres sont presque cernées de zones déjà urbanisées, à destination d'activités commerciale, tertiaire, ou économique. La zone vient donc boucher cet espace dans l'urbanisation de la ville. Seule la zone au sud est constituée de prés. Les nuisances que pourrait engendrer la zone, une fois commercialisé, en terme notamment de bruit, sont limitées, l'ensemble des secteurs alentours n'étant pas destiné à l'accueil de population mais bien d'activités économiques. De plus, la zone a vocation à accueillir des structures de petites ou moyennes tailles, les « grosses » entreprises étant orientées sur le parc de la Plaine de l'Ain.

La prise en compte de la ressource en eau par la CCPA est visible au travers des différentes études menées avec le cabinet Ain géotechnique. La CCPA travaille à gérer au mieux la question de la ressource en eau, comme elle l'a déjà fait sur les précédentes zones d'activités, en accord avec la commune (mise en place de bassin, obligation pour les entreprises de gérer leurs eaux polluées inscrites dans le règlement de la zone, etc.).

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

#### Objet

- |   |  |
|---|--|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;  |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;   |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  |
| 5 | <b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; |

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

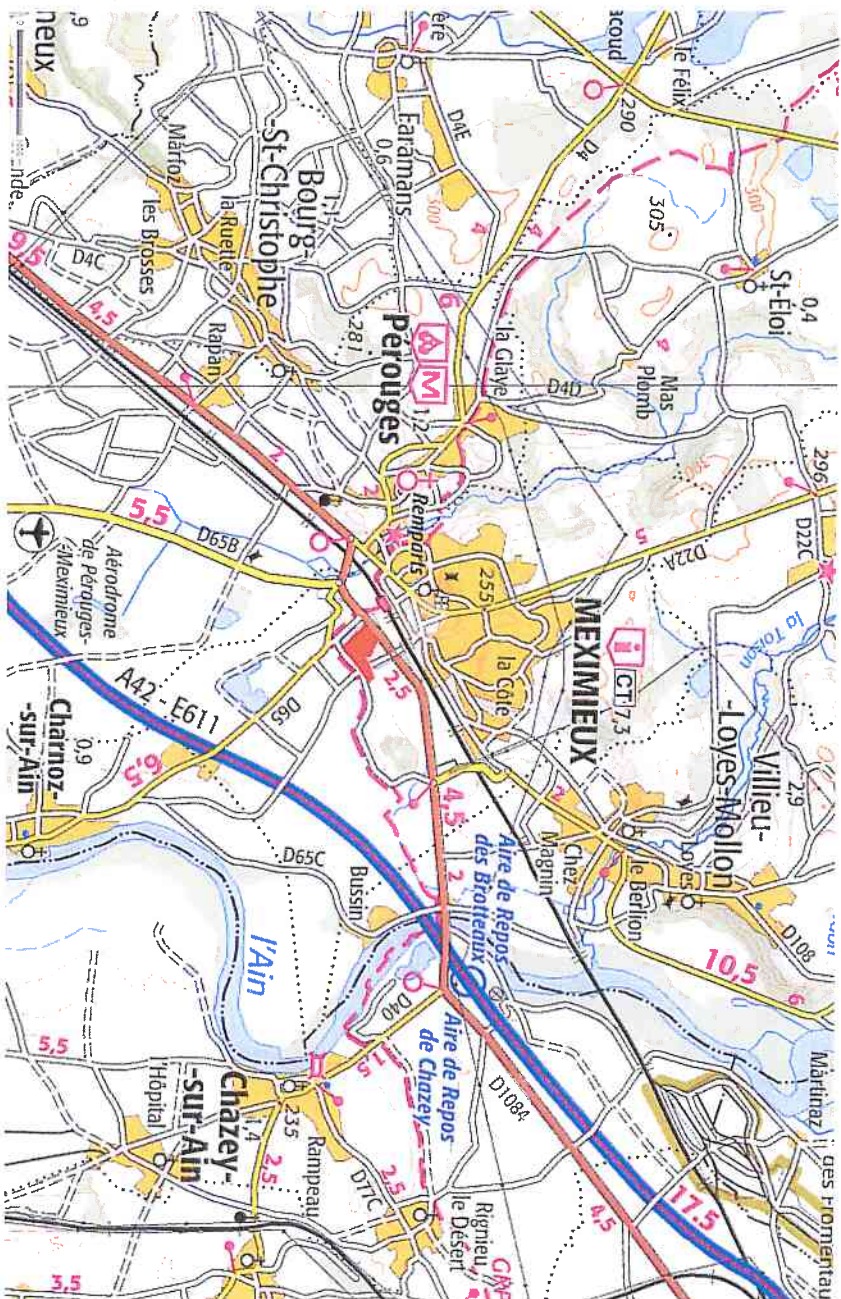
Chazey sur aini

le,

10/12/13

Signature









At 10:30 hrs





100 m









PHOTO





05/12/13





05/11/15





05/11/30

350





OS/12/10





























- LEGENDE**
- Surface des bâtiments et parties de leur accès
  - Surface des places de stationnement
  - Surface des routes et trottoirs
  - Réseaux d'égouts et d'eau usée
  - Canalisations et fossés
  - Zones de végétation
  - Niveau de la nappe phréatique
  - Frontière de la parcelle
- LEGENDE RESEAUX**
- Réseau des égouts
  - Réseau des eaux usées
  - Réseau des eaux pluviales
  - Réseau des eaux usées et pluviales
  - Réseau des canalisations et fossés
  - Niveau de la nappe phréatique

coulée d'assainissement

PHASE 2  
Etré pour la construction  
pour un terrain de 2019

PHASE 1

4000 m<sup>2</sup>

Lot 3

Lot 1

Lot 2



Réseau eau usée - Ø250mm

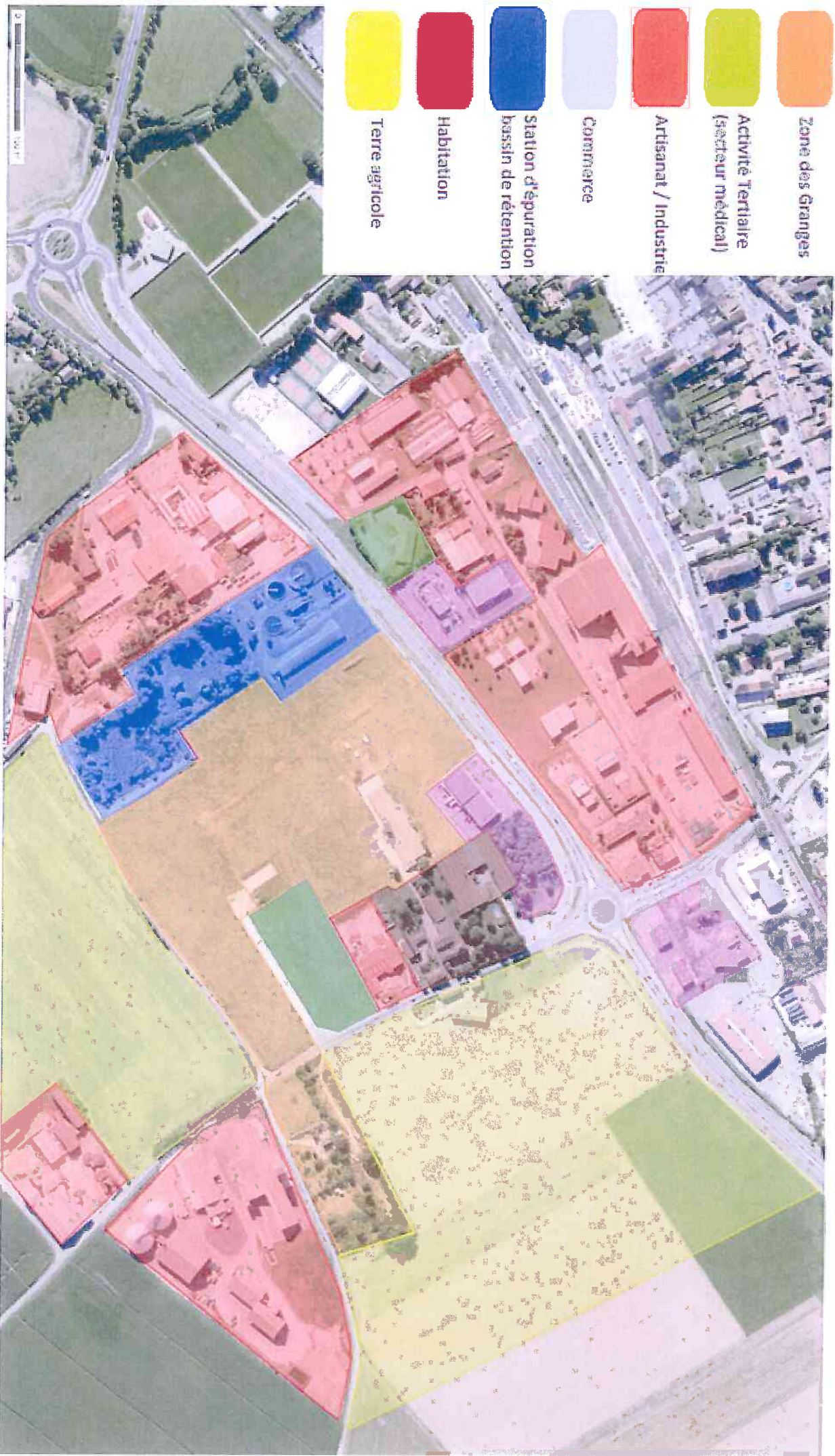
Réseau eau usée - Ø200mm

Réseau Unitaire - Ø400mm

Réseau Unitaire - Ø200mm

Réseau eau usée - Ø300mm





© IGN 2012 - www.geoportail.nouv.fr/mentions-legales

Longitude : 5° 11' 52.8" E  
 Latitude : 45° 54' 02.4" N